

Campagne natation SNEP FSU

Lors de son dernier Conseil académique du 29 juin à Blois , le SNEP-FSU ORLÉANS-TOURS a alerté sur l'urgence d'un véritable apprentissage du savoir-nager, avec mise en œuvre d'un plan ambitieux pour notre académie.

Les épisodes caniculaires des mois de mai et juin ont conduit de nombreuses personnes, dont beaucoup de jeunes, à rechercher des points d'eau pour se rafraîchir. **Plus de 90 décès dus aux noyades ont été constatés sur tout le territoire national depuis le 19 juin selon Marina Ferrari, Ministre des Sports et de la Jeunesse et de la Vie associative.**

Ces drames rappellent avec force qu'un trop grand nombre d'élèves sortent encore du collège sans maîtriser le savoir-nager, pourtant indispensable à leur sécurité.

D'après l'enquête nationale du SNEP-FSU « GYMNASSE SCORE »*, 11 % des collèges de la Région Centre-Val de Loire n'ont pas d'accès à une piscine.

De plus, dans plusieurs collèges de notre région, l'enseignement de la natation est progressivement réduit, voire abandonné, faute de moyens suffisants pour financer l'accès aux piscines municipales et/ou financer les transports pour s'y rendre, dans le cadre des budgets de fonctionnement.

Les établissements sont ainsi contraints à des arbitrages impossibles, au détriment d'un apprentissage essentiel. Les inégalités territoriales et humaines qui en découlent sont inacceptables.

Le savoir-nager doit devenir une priorité nationale

Le savoir-nager n'est ni secondaire ni facultatif : c'est un enjeu majeur de sécurité, de santé publique et d'égalité sociale. Considérer que les apprentissages du cycle 3 suffisent revient à ignorer d'une part les réalités constatées par les professeur·es d'EPS en collège et le SNEP-FSU depuis de nombreuses années et d'autre part la triste actualité des noyades. Pour mémoire, ce sont 27 enfants et adolescents qui ont perdu la vie l'été dernier.

Nous refusons que la maîtrise du savoir-nager devienne un privilège dépendant des ressources des familles ou des moyens des collectivités.

Le SNEP-FSU demande:

- Un **financement pérenne** permettant à tous les collèges d'assurer un enseignement de la natation pour tous les élèves (**transport et entrées**).
- Un **véritable plan académique du savoir-nager incluant des moyens horaires fléchés et supplémentaires.**
- Un **plan national de construction et rénovation de piscines** : la France a besoin de 1000 piscines supplémentaires.
- Une **gestion publique des piscines par les collectivités territoriales.**

Les épisodes climatiques extrêmes vont se multiplier. Les autorités académiques, nationales et les collectivités doivent prendre leurs responsabilités afin qu'aucun·e élève ne soit privé·e d'un apprentissage aussi fondamental que le savoir-nager.

** GYMNASSE SCORE 2025 Enquête nationale SNEP FSU sur les équipements sportifs. 53 % réponses des collèges au niveau académique*